

N°HAB/2026/81**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	23 juin 2026	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	23 juin 2026	Effectif légal : 50 En exercice : 50 Présents : 40 Votants : 49

Séance du lundi 29 juin 2026

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-neuf juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures, salons de l'Hôtel de ville, à Joigny, sous la présidence de Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 40

Mesdames et Messieurs Jérôme THOMAS, Philippe PETIT, Julie CARRA, Christophe COUPLET, Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Jean-Luc GUILLEMETTE, Jean-Pierre BARRET, Virginie THUILLIEZ, Solène PRADINC, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Mickaël PAGNOUX, Laurence MARCHAND, Linda GUEDJALI, Catherine JOCHMANS-MORAINE, Claude SCIBOZ, Kévin AUGÉ, Odile REBESCHE, Hassan LARIBIA, Nadège CIBRELUS, Hafid ZAMHARIR, Vincent HAMELIN, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Jacky LEBOEUF, Philippe JACQUELIN, Laurent CHAT, Guy CLUNET, Alain SATURNIN, Jérôme BAUSSART, Xavier MARQUIS, Francis BOURSIN, Virginie MARINELLI, Alvaro FERNANDES, Yann LOISEAU, Didier MIGNON, Philippe BURIER, Jean-François RAVSELI, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ABSENTS ET EXCUSES : 10 (dont 9 avec pouvoir)

1. Laurent FEVREAU, pouvoir à Jérôme THOMAS
2. Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Christophe COUPLET
3. Sophie GRUYER, pouvoir à Jean-Pierre BARRET
4. Richard ZEIGER, pouvoir à Hassan LARIBIA
5. Eric APFFEL, pouvoir à Nicolas SORET
6. Judith AYNES, pouvoir à Catherine JOCHMANS-MORAINE
7. Raphaëlle COLAS DES FRANCS, pouvoir à Frédérique COLAS
8. Olga LIGAULT, pouvoir à Francis BOURSIN
9. Eddy BEVRE, pouvoir à Vincent HAMELIN
10. Edwige SIEK-BILLIETTE, sans pouvoir

Le quorum ayant été constaté, la séance est ouverte

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Etude de calibrage 2ème OPAH-RU de Joigny – demande de subvention

HAB/2026/81

Conseil Communautaire du
29 juin 2026

OBJET : Etude de calibrage 2^{ème} OPAH-RU de Joigny – demande de subvention

VU la convention d'OPAH-RU pour le centre ancien de Joigny signée le 17/02/2022 pour une durée de 5 ans ;

CONSIDÉRANT que cette convention arrive à son terme le 17/02/2027 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre les actions spécifiques sur ce périmètre et pour cela d'engager une nouvelle contractualisation d'OPAH-RU avec l'ANAH afin d'être accompagné financièrement et techniquement ;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire appel à notre prestataire afin de calibrer et projeter notre future convention d'OPAH-RU, compte tenu de son expérience et la connaissance de ce périmètre ;

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien peut solliciter une subvention auprès de l'ANAH ;

CONSIDÉRANT le plan de financement établi comme suit :

Intitulé	Dépenses HT	Recettes	Montant
Étude calibrage 2 ^{ème} OPAH-RU Joigny	16 990 €	subv ANAH 50%	8 495 €
		autofinancement CCJ	8 495 €
TOTAL	16 990 €		16 990 €

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 3 (Vincent HAMELIN, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Jacky LEBOEUF)

-ACCEPTE le plan de financement, conformément au tableau ci-dessus,

-PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget principal,

-AUTORISE le Président à solliciter les subventions, conformément au plan de financement,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
La Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND